

Compte rendu du Conseil d'établissement du 28 juin 2022

Présents : voir feuille d'émargement

M. Quignon rappelle l'ordre du jour, adopté à l'unanimité.

I. Affaires administratives

a) Tenue vestimentaire :

- une consultation s'est étendue sur 3 semaines ; majoritairement, les personnes consultées (élèves du primaire, élèves du collège et du lycée, parents d'élèves, personnels) se sont prononcée en faveur du choix consistant à laisser les parents décider de la tenue de leurs enfants, pour peu qu'elle soit respectueuse des clauses du règlement intérieur ;
- il est convenu que seront conçus et publiés des visuels explicitant ce qui est admis / non admis dans le détail de la tenue des élèves ;
- il est également convenu que le texte du règlement intérieur soit modifié pour que ne paraisse plus la mention « code vestimentaire », devenue de fait caduque ;
- est donc votée à l'unanimité pour adoption la mention « tenue laissée au choix des familles ».

b) Inscriptions et réinscriptions pour la rentrée 2022 :

Etat actuel des inscriptions :

- sur un total de 997 dossiers, 826 inscriptions / réinscriptions sont confirmées, avec 171 familles indévisées, certains parents restant par exemple dans l'attente d'un contrat de travail ;
- on compte 153 dossiers pour de nouvelles inscriptions, dont 102 confirmées et 51 familles encore indévisées à ce jour ;
- 120 de nos élèves actuels ne sont pas encore réinscrits ;
- M. Sergent, délégué parent d'élève, soulève la question de la promotion de l'EFID pour susciter les nouvelles candidatures de familles ; comment rendre notre établissement plus attractif ? Le Proviseur répond qu'une politique de communication externe, utilisant le site et les réseaux sociaux, a été mise en place et qu'elle sera étoffée.

c) Mouvement des personnels :

- état des départs pour mutation : 8 personnes (Mesdames Berny-Tarente, Fabres, Al Foudani, Lo Cunsolo, Maurric et Sergent ; Messieurs Basseux et Lo Cunsolo)
- fins de contrats : Mesdames Al Johani, Ben Hajj, Gamdji, Naga et Tazi ; l'espoir de retours sur postes est conditionné par la remontée des effectifs.

II. Affaires pédagogiques

a) Projets pédagogiques / voyages :

- 3 projets sont pleinement connus à ce jour :
 - à l'intention de tout élève d'arabe et d'espagnol en classe de 2de, un voyage de 8 jours en Espagne permettant notamment de comprendre la rencontre des univers arabo-musulman et européen ;



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 511 2200
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

- pour les élèves latinistes de 4^e et de 3^e et de l'enseignement HLP de 1^{re}, un voyage en Italie, selon des modalités dont le détail reste à définir ;
- pour les élèves de CM2, la « classe de neige » en France.
- Reconstitution du projet MUN (Model United Nations), concernant les lycéens de 1^{re} et de Terminale des établissements des réseaux AFLEC et MLF Golfe ; seraient prioritaires les élèves suivant l'enseignement de spécialité HGGSP.
- Dans le cadre du réseau Mlf/AFLEC, d'autres manifestations sont mises en place :
 - la fête du code à l'école ;
 - le MUN des CM1 (en partenariat avec l'école française d'Al Khobar) ;
 - le théâtre d'improvisation (élèves du cycle 3) ;
 - les petits cinéastes du Golfe ;
 - la Course contre la faim.
- M. Quignon rappelle que tous ces événements doivent être le fruit d'un projet accepté par la communauté scolaire, avec l'adhésion des équipes enseignantes qui les organisent.

b) Résultats aux examens :

Les résultats au DNB sont donnés à titre indicatif durant le conseil car les listes viennent d'être publiées.

- DNB : 7 échecs, 72 réussites, avec de nombreuses mentions et de très bons résultats aux épreuves ;
- Baccalauréat : 57 candidats ; 50 mentions, dont 21 mentions TB ; répartition par nationalité : 1 élève de nationalité saoudienne, 8 français, 48 lauréats d'autres nationalités ;
- M. Quignon rappelle que ces réussites sont à attribuer à une formation performante, délivrée par l'EFID au fil des années de scolarité.

III. Affaires financières

a) Espaces et travaux

- aménagements prévus :
 - cour intérieure des maternelles ;
 - tourniquet, poste de sécurité, organisation de l'accueil des visiteurs ;
 - panneaux basket : difficultés techniques résolues pour la plupart ;
 - piscine : des extracteurs d'air ont été commandés et installés, des vestiaires et des patères aussi ;
- délais : En fonction des difficultés rencontrées possiblement durant l'été, les travaux devraient être terminés pour la rentrée, ou peu après celle-ci.

2/5

• IV. Questions diverses

- appel à améliorer l'hygiène dans la piscine (odeurs, propreté de l'eau...) : le Proviseur répond qu'une entreprise contrôle les locaux fréquemment et suivant les recommandations sanitaires.
- régulation de la climatisation dans les salles de classe et les couloirs ; celle-ci est réalisée, la présence de variateurs dans chaque classe permet à l'adulte responsable de la modifier
- occupation des locaux de restauration : nécessité d'horaires de récréation différenciés selon les niveaux : M. le Proviseur indique que l'emploi du temps placera une alternance pour la prise de repas à midi

Gestion du bâtiment:

- Les collégiens et lycéens passent leur récréation sous la chaleur ou en classe, les maternelles et les élémentaires dans les couloirs. Les enfants doivent profiter du temps de récréation dans de meilleures conditions ; à l'abri du soleil, de la chaleur et de l'humidité. Les ombrières installées ne protègent pas comme il faut durant les mois les plus durs de l'année. Pourquoi ne pas aménager une grande salle climatisée avec des tables et des bancs ? ou demander à l'architecte qui a réalisé les plans de l'école sans prendre en considération son emplacement, son entourage et l'environnement de nous proposer des solutions efficaces?

Le Proviseur répond que les ombrières sont installées et, même si elles ne climatisent pas l'atmosphère, permettent tout au moins de rafraîchir la température de plusieurs degrés (jusqu'à 5 degrés) et de ne pas laisser les élèves directement impactés par le rayonnement solaire ; néanmoins les salles de cours et en général des bâtiments sont elles laissées ouvertes afin que les élèves puissent y demeurer. L'aménagement d'une grande salle climatisée, outre qu'elle relève d'une autorisation de construction, ne peut être envisagé sur les budgets actuels.

- Les climatiseurs dans certaines classes ne fonctionnent pas ou ne fonctionnent pas très bien, une meilleure maintenance des climatiseurs dans les salles et les classes est requise.

L'équipe de maintenance veille au bon fonctionnement de la climatisation ; celle-ci bénéficie d'une maintenance préventive et, lorsque cela est nécessaire, curative. Si une anomalie a été détectée dans une des classes de collège et a été rectifiée, les différences de température proviennent surtout d'une utilisation du thermostat présent dans chacune des classes ; nous demandons à ce que les températures soient autour de 24 degrés. Il est demandé aux occupants des salles, professionnels et usagers, de faire remonter tout dysfonctionnement constaté pour une intervention rapide de l'équipe de maintenance.

- Amélioration de l'hygiène de la piscine, des vestiaires et toilettes...

Nous avons passé contrat auprès d'une entreprise pour la maintenance et l'hygiène des locaux ; une équipe de dix-sept personnes s'occupe de ce domaine par roulement, auxquelles s'ajoutent les trois agents de nettoyage appointés par l'EFID. Les moyens ont été placés dans l'établissement pour éviter que se dégradent les conditions de propreté des locaux.

- Installation de casiers individuels (à codes ou avec cadenas) en bon état à disposition des élèves afin d'alléger les cartables.



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 511 2200
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

Ils sont installés mais non encore fixés au mur ; la demande de le faire est transmise au service compétent. Chaque élève sera appelé à apporter à la vie scolaire une clé du cadenas personnel qu'il utilise pour fermer son casier personnel.

Horaires et emplois du temps:

- Horaires des primaires; dans l'ancienne école les horaires étaient de 8h00 à 13h25, cette année les enfants terminent à 13h15. Les horaires ont été modifiés sans validation ou avis du conseil d'établissement. Par conséquence, les enfants ont perdu 10 minutes de cours par jour et 36 heures sur l'année complète.

Le Proviseur prend note de ces observations. Le Directeur du Primaire indiquer toutefois que l'horaire hebdomadaire des élèves dépasse de deux heures les préconisations officielles de l'Education Nationale française, qui stipule un maximum de 24 heures récréations incluses pour les élèves de primaire et maternelle (alors que les enfants de l'EFID suivent 26h15 de cours hebdomadaire). De plus, le ramassage des élèves par les transports en commun implique une libération de ceux-ci à 13h15 pour un départ à 13h25/30.

- Meilleur aménagement de l'emploi du temps des collégiens et des lycéens de façon à minimiser autant que possible les permanences scolaires, à harmoniser l'heure de sortie des élèves et soulager les parents de faire 2 ou 3 aller-retours par jour et une meilleure organisation de l'emploi de temps des collégiens durant le DNB et examens officiels du bac et terminal.

Le Proviseur répond en deux temps : pour ce qui est du Lycée, les enseignements de spécialité sont laissés au choix des familles, conformément à la loi ; de ce fait, les groupes peuvent être constitués de telle façon qu'on ne puisse mettre en classe un cours de spécialité en même temps qu'un autre de spécialité différente si il y existe un ou des élèves communs ; c'est pourquoi il y a des trous, parfois conséquents dans l'emploi du temps des élèves. Pour ce qui est du collège, les heures de permanence sont peu nombreuses et les élèves peuvent être pris en charge par la vie scolaire ou le CDI .Les parents peuvent laisser les élèves à notre garde, nous disposons du personnel adéquat, et ne pas faire de nombreux aller et retour.

- Temps de récréation différés entre différents niveaux de façon à ce qu'ils auront tous la chance de profiter de la cantine.
- Effectivement, ce système sera mis en place avec le service de cafeteria qui est prévu pour l'année scolaire 2022 :2023.
- Établir un calendrier scolaire où seront indiqués tous les événements prévus au sein de l'établissement tout au long de l'année scolaire y compris les dates des examens officiels, semaines à thèmes, dates des CE, assemblées générales, conseils des classes, réunions prof - parents, voyages scolaires, réunions d'information, spectacles de fin d'année ... ce qui permettrait à l'ensemble de la communauté scolaire une meilleure organisation et éviter les surprises ...

Ce type de calendrier sera mis à disposition sur le site de l'établissement courant septembre et régulièrement mis à jour.



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 511 2200
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

Points divers:

- Structure des classes pour l'année prochaine; les parents des élèves de première qui passent en terminale souhaitent qu'ils soient répartis en 3 classes de 20 au lieu de 2 classes de 30 élèves.

Ce sujet est à l'étude et dépendra du nombre global d'inscriptions et donc des moyens disponibles ; il est encore un peu tôt pour affirmer une réponse fiable.

- Les élèves des CM2 de cette année n'ont pas pu voyager en France pour la classe de neige à cause de la pandémie, est-il possible de le leur programmer en 6ème?

Un projet pédagogique porté par l'équipe enseignante de CM2 a été proposé au vote du conseil.

Pour Ian Basseux, secrétaire de séance

Fabrice QUIGNON

